

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

N° 1-2024

DECISION DU MAIRE

Signature de la proposition financière de DECALOG pour la maintenance SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) allant du 1/01/2024 au 31/12/2024.

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L. 1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération du Conseil Municipal 101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,

Considérant que la maintenance SIGB est essentielle au bon fonctionnement du musée.

Le Maire décide de signer la proposition financière de la société DECALOG, 1244 rue Henri Dunant, 07500 GUILHERAND, d'un montant de 1200 € HT, soit 1500 € TTC pour la synthèse vocale du site de la ville allant du 1/01/2024 au 31/12/2024.

Fait à Pont-Audemer, le 11 janvier 2024

Le Maire
Alexis DARMOIS


